NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR5212015 - Secteur marin de l'île d'Yeu jusqu'au continent

1. IDENTIFICATION DU SITE 1
2. LOCALISATION DU SITE 2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES 3
4. DESCRIPTION DU SITE 7
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE 9
6. GESTION DU SITE 9

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type
A (ZPS)

1.2 Code du site
FR5212015

1.3 Appellation du site
Secteur marin de l'île d'Yeu jusqu'au continent

1.4 Date de compilation
31/07/2008

1.5 Date d'actualisation
31/07/2008

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Pays-de-la-Loire	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site
ZPS : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 30/10/2008

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZPS : http://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?cidTexte=JORFTEXT000019728547

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : -2,25167°

Latitude : 46,59889°

2.2 Superficie totale

245410 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

100%

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
52	Pays-de-la-Loire

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
85	Vendée	0 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
Donnée(s) non disponible(s).	

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Atlantique (100%)

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A|B|C|D	A|B|C		
					Représent -ativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale

- **PF :** Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % .
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces visées à l'article 4 de la directive 2009/147/CE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site						Évaluation du site			
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A|B|C|D	A|B|C		
				Min	Max		C|R|V|P		Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
B	A604	*Larus michahellis*	w			i	P		D			
B	A604	*Larus michahellis*	c			i	P		D			
B	A193	*Sterna hirundo*	c	1000	5000	i	P		C	B	C	B
B	A194	*Sterna paradisaea*	c	10	100	i	P		D			
B	A197	*Chlidonias niger*	c	50		i	P		C	B	C	B
B	A199	*Uria aalge*	w	500	1000	i	P		B	B	C	B
B	A199	*Uria aalge*	c			i	P		B	B	C	B
B	A200	*Alca torda*	w	100	500	i	P		B	B	C	B
B	A200	*Alca torda*	c			i	P		B	B	C	B

B	A001	Gavia stellata	w	50	80	i	P		B	B	C	B
B	A001	Gavia stellata	c			i	P		B	B	C	B
B	A002	Gavia arctica	w	5	10	i	P		C	B	C	B
B	A002	Gavia arctica	c			i	P		C	B	C	B
B	A003	Gavia immer	w	5	10	i	P		C	B	C	B
B	A003	Gavia immer	c			i	P		C	B	C	B
B	A005	Podiceps cristatus	w	500	1000	i	P		C	B	C	B
B	A005	Podiceps cristatus	c			i	P		C	B	C	B
B	A008	Podiceps nigricollis	w			i	P		C	B	C	B
B	A008	Podiceps nigricollis	c			i	P		C	B	C	B
B	A009	Fulmarus glacialis	c			i	P		C	B	C	B
B	A010	Calonectris diomedea	c	100	1000	i	P		D			
B	A013	Puffinus puffinus	c			i	P		C	B	C	B
B	A014	Hydrobates pelagicus	c	1000	2000	i	P		C	B	C	B
B	A016	Morus bassanus	w	1000	5000	i	P		B	B	C	B
B	A016	Morus bassanus	c			i	P		B	B	C	B
B	A017	Phalacrocorax carbo	w			i	P		C	B	C	B
B	A017	Phalacrocorax carbo	c			i	P		C	B	C	B
B	A018	Phalacrocorax aristotelis	w			i	P		C	B	C	B
B	A018	Phalacrocorax aristotelis	c			i	P		C	B	C	B
B	A048	Tadorna tadorna	w			i	P		C	A	C	B
B	A048	Tadorna tadorna	c			i	P		C	A	C	B
B	A069	Mergus serrator	w			i	P		C	B	C	B

B	A069	Mergus serrator	c			i	P		C	B	C	B
B	A171	Phalaropus fulicarius	c			i	P		D			
B	A172	Stercorarius pomarinus	c			i	P		C	B	C	B
B	A173	Stercorarius parasiticus	c			i	P		C	B	C	B
B	A175	Catharacta skua	w	100	200	i	P		B	B	C	B
B	A175	Catharacta skua	c	100	500	i	P		B	B	C	B
B	A176	Larus melanocephalus	w			i	P		C	A	C	B
B	A176	Larus melanocephalus	c			i	P		C	A	C	B
B	A178	Larus sabini	c			i	P		C	B	C	B
B	A179	Larus ridibundus	w			i	P		C	B	C	B
B	A179	Larus ridibundus	c			i	P		C	B	C	B
B	A182	Larus canus	w			i	P		C	B	C	B
B	A182	Larus canus	c			i	P		C	B	C	B
B	A183	Larus fuscus	w			i	P		C	B	C	B
B	A183	Larus fuscus	c			i	P		C	B	C	B
B	A184	Larus argentatus	w			i	P		C	B	C	B
B	A184	Larus argentatus	c			i	P		C	B	C	B
B	A187	Larus marinus	w			i	P		C	B	C	B
B	A187	Larus marinus	c			i	P		C	B	C	B
B	A188	Rissa tridactyla	w	1000	5000	i	P		B	B	C	B
B	A188	Rissa tridactyla	c			i	P		B	B	C	B
B	A854		w	500	1000	i	P		D			
B	A854		c			i	P		D			

B	A862		w	100	500	i	P		B	B	C	B
B	A862		c	1000	2000	i	P		B	B	C	B
B	A885		c	100	500	i	P		C	B	C	B
B	A863		c			i	P		C	B	C	B
B	A693		c	2500	4000	i	P		A	B	C	B
B	A853		c			i	P		C	B	C	B

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type :** p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % ; D = Non significative.
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement :** A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max		C|R|V|P	IV	V	A	B	C	D
B		*Streptopelia turtur*	5	10	i	P			X		X	

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation : IV, V :** annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; **A :** liste rouge nationale ; **B :** espèce endémique ; **C :** conventions internationales ; **D :** autres raisons.

4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N01 : Mer, Bras de Mer	99 %
N02 : Rivières et Estuaires soumis à la marée, Vasières et bancs de sable, Lagunes (incluant les bassins de production de sel)	1 %

Autres caractéristiques du site

Le site est entièrement marin et se situe au droit du département de la Vendée. Le périmètre s'appuie à proximité des côtes (île d'Yeu comprise) sur la limite de la laisse de basse mer.

Vulnérabilité
: Compte tenu de son caractère totalement marin et des regroupements d'oiseaux observés (en particulier en période d'hivernage), le site est particulièrement vulnérable aux pollutions marines.

4.2 Qualité et importance

Le vaste secteur marin, autour et au large de l'Ile d'Yeu, apparaît comme un site majeur pour l'avifaune marine sur la façade atlantique.

Ainsi, le site est essentiel pour le Puffin des Baléares (Puffinus mauretanicus), présent en période inter-nuptiale surtout en juillet et août. La zone comprise entre l'île et le continent voit le stationnement annuel de très nombreux individus de cette espèce pour laquelle la France porte une responsabilité particulière (40% de la population mondiale stationne dans le secteur).

De même, le site est très important en période d'hivernage pour le Plongeon catmarin (Gavia stellata), le Guillemot de Troïl (Uria aalge), le Pingouin torda (Alca torda) et la Mouette pygmée (Larus minutus).

Les eaux de l'île sont également fréquentées par deux espèces en limite sud de leur aire de répartition et qui pourraient un jour s'installer sur l'île d'Yeu : le Fulmar boréal (Fulmarus glacialis) et le Cormoran huppé (Phalacrocorax aristotelis).

Enfin, un grand nombre d'espèces d'oiseaux marins fréquente le site en période de migration pré et postnuptiales, parfois en effectifs très importants, comme le Fou de Bassan (Morus bassanus), le Grand Labbe (Catharacta skua), la Mouette tridactyle (Rissa tridactyla), la Sterne caugek (Sterna sandvicensis), l'Océanite tempête (Hydrobates pelagicus).

De même, les trois espèces de plongeons (Gavia sp.) hivernent autour de l'île principalement de décembre à février. Les oiseaux fréquentent principalement le nord de l'île et une zone située entre l'île et le continent . Le Plongeon catmarin est le plus commun avec sans douteplus d'une centaine d'individus. Deux espèces de grèbes (Grèbe huppé et Grèbe à cou noir) et le Harle huppé sont également présents.

Les alcidés sont également très présents dans ce secteur d'octobre à avril. Ainsi, de très fortes concentrations de Guillemot de Troïl (plusieurs milliers d'individus) sont notées de décembre à février du nord-ouest au sud-est de l'île sur des fonds de 30 à 50 m. Moins abondant que l'espèce précédente, le Pingouin torda fréquente aussi le plus souvent des fonds moins importants (10 à 20 m). L'espèce est toutefois présente en forte densité en hiver, et parfois même au printemps, à l'ouest et au sud de l'île.

La Mouette pygmée est une espèce hivernante dans le secteur qui fréquente les fonds à faible turbidité de 30 et 50 m de profondeur. Ainsi, des concentrations importantes sont constatées au nord et au sud de l'île de décembre à février. Elle est également bien présente au printemps lors de son passage postnuptial.

La Mouette tridactyle peut y être observée toute l'année mais elle est surtout présente en hiver, de décembre à février, sur des fonds de 50 m au sud-ouest de l'île. La Mouette mélanocéphale, plus côtière, hiverne également sur l'île.

Le Fou de Bassan est en place presque toute l'année mais avec des effectifs variables suivant les périodes. Les maxima sont notés lors des passages prénuptiaux (avril-mai) et surtout postnuptiaux (août à octobre) où les oiseaux se concentrent à l'ouest de l'île.

L'Océanite tempête est présent en automne, en particulier d'août à octobre, à l'ouest de l'île sur des fonds supérieurs à 50 m de profondeur. L'espèce est également observée de plus en plus régulièrement en hiver autour de l'île. L'Océanite culblanc est plus rare.

Le Grand Labbe est présent dans le secteur toute l'année. Les maxima sont notés lors du passage prénuptial (mars-avril) et surtout postnuptial (août à octobre) où l'espèce se concentre au nord-ouest de l'île. L'espèce est également observée très régulièrement en hiver autour de l'île. Deux autres espèces de labbes, le Labbe parasite (Stercorarius parasiticus) et le Labbe pomarin (Stercorarius pomarinus), fréquentent les eaux de l'île surtout lors du passage postnuptial (août à octobre). Ils fréquentent principalement la zone située entre l'île et le continent.

Quatre espèces de sternes fréquentent le secteur (Sterne caugek, Sterne pierregarin, Sterne arctique et Sterne naine) ainsi que la Guifette noire. La plus commune est la Sterne caugek, abondante aux deux passages migratoires. Plusieurs centaines d'individus peuvent ainsi être observés en avril et en août. L'espèce, plutôt côtière, fréquente surtout la zone située entre l'île et le continent. L'espèce est également présente en hiver, en nombre de plus en plus important.

Les observations régulières de puffins (Puffin cendré, Puffin fuligineux, Puffin des Anglais) et de la Mouette de Sabine témoignent de la présence régulière de ces espèces pélagiques au large de l'île.

La plupart des espèces de goélands peuvent être observées dans ce secteur avec parfois des effectifs très importants.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s’agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i|o|b]
M	H	Pollution		I
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i|o|b]

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d’azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d’acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l’intérieur du site, O = à l’extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Domaine de l'état	%
Domaine public maritime	%

4.5 Documentation

Castège, I., Roux, N., Hémery, G. Recherche et suivi des oiseaux marin en mer. Programme ROMER navires. Diren Pays de la Loire - Ligue pour la protection des oiseaux, 2003. 48-51p
Certain, G. Distribution, abondance et stratégie de recherche alimentaire chez les prédateurs supérieurs du Golfe de Gascogne : Une Etude spatialisée. Thèse de doctorat. Université de la Rochelle - CRELA, 2007. 202p
Deceuninck, B., Boileau, N., Corre, F. Impact de la marée noire de l'ERIKA sur les oiseaux et les milieu fréquentés. Diren Pays de la Loire - Ligue pour la protection des oiseaux, Mars 2003. 43p.
Deceuninck, B., Micol, T. Identification des sites marins prioritaires pour les oiseaux marins et les oiseau d'eaux . Ligue pour la protection des oiseaux, Juin 2007. 21p

Hindermeyer M.-P. & Hindermeyer X. - 2002 - Avifaune de l'île d'Yeu : synthèse ornithologique. La Gorgebleue, 17/18 : 7-18.
Hindermeyer M.-P. & Hindermeyer X. - 2004 - Avifaune de l'île d'Yeu : synthèse ornithologique - partie 2. La Gorgebleue, 19/20 : 3-17.
Houte, S., Bretagnolle, V. Recherche et suivi des oiseaux marins en mer. Programme ROMER avion. CNRS - Centre d'études biologiques de Chizè, Novembre 2002. 30p
Recorbet, B. Composition, abondance, distribution et vulnérabilité aux pollutions par hydrocarbures de l'avifaune marine côtière du Sud Bretagne / Nord Gascogne. Mémoire pour l'obtention du diplôme de l'Ecole Pratique des Hautes Etudes. Laboratoire de biogéographie et écologie des vertébrés - Montpellier, 1996. 247p
Recorbet B. - 1998 - Phénologie et distribution et abondance de quelques oiseaux marins au large de l'estuaire de la Loire. Spatule, 6. Numéro spécial : oiseaux marins.

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation :

Adresse :

Courriel :

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

☐ Oui

☐ Non, mais un plan de gestion est en préparation.

☒ Non

6.3 Mesures de conservation

Dans ce contexte patrimonial très riche qui concentre des usages spécifiques au milieu marin (pêche, transport maritime, activités de plaisance, pêche à pied, plongée sous-marine), il est fondamental de développer des orientations de gestion, en concertation avec les acteurs, qui favorisent le bon état de conservation des espèces et de leurs habitats.

Un comité de pilotage mis en place par le Préfet maritime et le Préfet de département réunira l'ensemble des acteurs concernés par le site, dont les organisations socio-professionnelles. Ce comité aura pour rôle de réaliser le document d'objectifs en définissant des préconisations de gestion nécessaires à la préservation durable des espèces d'intérêt communautaire concernées. Du fait de l'enjeu halieutique fort de la zone, les organisations professionnelles de pêche seront tout particulièrement concernées par la réalisation du document d'objectifs.

La poursuite d'acquisitions de connaissance, l'information et la sensibilisation sont des priorités notamment par l'implication des différents usagers et structures pouvant participer à cet effort.

Le rejet des déchets et des éventuels polluants issus des activités maritimes est une préoccupation générale importante. Dans les sites Natura 2000, la conservation des espèces devra être tout particulièrement prise en compte (prévention, sensibilisation ciblée, moyens techniques appropriés).
Les questions des activités halieutiques professionnelles (zone de cantonnement, pratiques des arts dormants, récifs artificiels), des activités de pêche récréative, des activités nautiques et de ses problématiques associées (gestion des mouillages, fréquentation), des sports de pleine nature pourront ainsi être mieux abordées par rapport aux enjeux de conservation et de gestion à partir d'une politique d'information et de sensibilisation adaptée.

Sans anticiper sur la phase de concertation, des usages et des pratiques respectueux des espèces et habitats marins pourront faire l'objet de contrats Natura 2000.

Concernant les activités de défense sont exercées en particulier :
- des activités aériennes : patrouilles opérationnelles et de surveillance aérienne
zone d'entraînement aérien très basse altitude,sortie du réseau TBA LF R 147, zone de largage bouées acoustiques et artifices, zone assaut en mer et assaut terre depuis la mer
zone de survol pour les essais de missiles avec environnement électromagnétique potentiellement dense
- des activités de surface : patrouilles opérationnelles de surveillance nautique,
zones d'entraînement commandos marine et du centre parachutiste d'entraînement aux opérations maritimes (CPEOM) et Roscanvel (29)
transit, activités et mouillage de bâtiments militaires
zones de tir
zone d'exercices de transbordement maritimes des navires en rade et à quai,
zone d'exercice amphibie, zone d'entraînement du 519° RT de La Rochelle et de la 9°BLBMa de Nantes
zone de patrouille en liaison avec les essais de missiles, retombées possibles d'objets ou d'engins en cas de difficultés rencontrées lors des essais avec environnement électromagntique potentiellement dense
- des activités sous-marines : émissions sonar
zones d'entraînement commandos marine et du centre parachutiste d'entraînement aux opérations maritimes (CPEOM) et Roscanvel (29)

zones d'opération de guerre des mines
zone d'activité sous marine
- Action de l'état en mer : opérations de déminage sur l'estran et points de dépose et de destruction d'explosifs

Plus généralement, les espaces marins inclus dans le périmètre sont mobilisés pour assurer la protection du territoire national, y compris à un niveau stratégique. La pérennisation des activités de défense (missions et fonctions précitées, notamment), d'assistance et de sauvetage, de prévention et de lutte contre la pollution ne devra pas être remise en cause

Plus globalement, les projets pouvant avoir des effets directs ou indirects sur les espèces d'intérêt communautaires qui ont justifié la désignation du site Natura 2000, devront désormais faire l'objet d'une évaluation de leurs incidences.
In fine, le maintien de l'état de conservation des habitats et des espèces ne pourra que bénéficier aux ressources halieutiques, aux activités de pêche professionnelle, comme aux activités récréatives et touristiques qui sont tributaires d'une bonne qualité du milieu marin